

Détails de production du mois de mars 2022 :

La production nucléaire a représenté 63,9 % de la production (63,4 % de la consommation). Quelques précisions sur la production nucléaire :

- 15 tranches ont eu un facteur de charge inférieur à 10 % (28,7 % en puissance brute du parc),
- 29 tranches ont eu un facteur de charge supérieur à 80 % (50,3 % en puissance brute du parc),
- 23 tranches ont eu un facteur de charge supérieur à 90 % (40 % en puissance brute du parc).

Le graphique de la page de synthèse du fichier de « détails des productions », donne la répartition du nombre de tranches nucléaires en classe de 10 % de facteur de charge mensuel. Ce graphique met en évidence la disponibilité du parc nucléaire, plusieurs tranches subissent des retards dans leurs arrêts pour maintenance ou rechargement.

Statistiques des données consolidées du mois de mars 2022 :

Les facteurs de charge des productions mensuelles ont été respectivement :

- 58,9 % pour le nucléaire,
- 31,8 % pour les combustibles fossiles,
- 23,7 % pour l'hydraulique,
- 23,7 % pour l'éolien,
- 12,7 % pour le photovoltaïque,
- 27,2 % pour les énergies thermiques renouvelables (biomasse, déchets et biogaz).

Sur les puissances au pas de 30 minutes :

- le maximum du facteur de charge de l'éolien a été de 66,3 % et le minimum a été de 2,4 %,
- le maximum du facteur de charge du photovoltaïque a été de 60,7 %.

La production d'énergies renouvelables a représenté 23,9 % de la production, 10,8 % pour l'hydraulique, 8 % pour l'éolien, 3 % pour le solaire et 2,1 % pour les énergies thermiques renouvelables (respectivement 23,7 % de la consommation, 10,7 % pour l'hydraulique, 7,9 % pour l'éolien, 3 % pour le solaire et 2 % pour les énergies thermiques renouvelables). La production hydraulique a été en hausse par rapport au mois précédent. La production à partir des énergies fossiles a été de 12,3 % de la production (12,2 % de la consommation), soit une augmentation par rapport au mois précédent. Le facteur de charge de la production éolienne a une valeur moyenne mensuelle (23,7 %) semblable aux valeurs moyennes annuelles, cette production a été particulièrement irrégulière (voir page 15). Le facteur de charge de la production photovoltaïque a une valeur moyenne mensuelle (12,7 %) très légèrement inférieure aux valeurs moyennes annuelles.

Les variations des productions éolienne et photovoltaïque sur des périodes de 30 minutes sont représentées sur les pages 20 (productions séparées) et 21 (productions cumulées), ces graphiques mettent en évidence les variations importantes qui constituent des contraintes sur l'équilibre du réseau de production.

Le pourcentage de production d'électricité décarbonée a été de 85,7 % (89,6 % en mars 2021). La quantité de CO₂ rejetée a été, selon les données RTE de 56,4 g / kWh alors qu'elle était de 38,3 g / kWh en mars 2021 ; avec un calcul fait à partir des références de rejet par moyens de production, calculés sur le cycle de vie, il serait de 69,9 g / kWh.

Le solde mensuel des échanges commerciaux a représenté une importation de 2,8 % de la production, la quasi-totalité des journées ont été importatrices, en particulier en fin du mois (voir pages 6, 7 et 32). La faible disponibilité du parc nucléaire, associée aux journées de faible production éolienne, sont une des causes des importations fortes.

Les puissances installées éoliennes et photovoltaïques mentionnées sur les tableaux et graphiques sont fournies par RTE et elles correspondent à celles de la fin du mois précédent les données traitées.

Jean-Paul HULOT

PS les commentaires n'engagent que leur auteur.